L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

A TRAVERS LA VILLE

LE CHAPITRE DES CILLISIONS

Un accrochage s'est produit, vers 15 h., à l'angle des rues du Collège et Pellart, entre un camion automobile et une voiture touriste pilotée par Mme Pauline Dumortier, domiciliée 40, rue Emile-Zola, à Beuvrages. Dégâts matériels de part et d'autre. Enquête par le 5e arrondissement.

— A 17 h., face au numéro 71 de la Grande-Rue, un tricycleur monté par M. Marcel Bossu, 31 ans, quincaillier, 74, Grande-Rue, est entré en collision avec un tramway H. piloté par le wattman Duquesnoy. Légers dégâts matériels aux deux véhicules.

ENTRE ÉPOUX

Les époux Dubrulle, demeurant place de l'Abattoir, cour Filpo, 13, sont en instance de séparation de corps. Hier, à 9 h., Mme Denise Dubrulle voulut quitter le domicile conjugal, suivant autorisation de M. le Président du Tribunal Civil de Lille. Le mari empêcha sa femme de partir. Il lui porta des coups de poing à la figure. Mme Dubrulle a déposé plainte au 5e arrondissement de police où une enquête est ouverte.

LES VOLS DANS LES GARES

M. Bonnaire, chef de gare de la station Roubaix-Wattrelos, a averti M. le Commissaire de police du 5e arrondissement que des wagons sont arrivés dégondés en gare. A l'intérieur de ceux-ci on constata la disparition de 51 kilos de pâtes alimentaires et de 13 kilos de plomb. Le service de la Sûreté a été chargé de rechercher les coupables.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Mme Desmet, demeurant rue Gilles-Guesde, cour Ghestem, 12, regagnait son domicile lorsque, arrivée à l'angle de la rue du Coq-Français, elle fut frappée de maladie et s'affaissa sur la chaussée. Mandé d'urgence, M. le Docteur Dispa prodigua les premiers soins à la malade qui put ensuite regagner son domicile par ses propres moyens.

ENFANTS PRODIGUES

Nous avons dit, dans notre édition d'hier, que les jeunes Kleber et Christian Delvallez, âgés de 9 et 7 ans, en étaient à leur quatrième fugue. Les recherches effectuées dans la région ont permis de retrouver le petit Christian dans la cour du Docteur-Dupont, à Tourcoing. Interrogé afin de connaître où se trouvait son frère, il déclara n'en avoir été séparé dans quelle direction il était parti. Le garçonnet a été remis à sa mère après une sévère admonestation.

UN VOLEUR DE LÉGUMES

Après enquête à la suite de plaintes pour vols de légumes dans les jardins, il a été établi que Joseph [illegible] 48 ans, terrassier, domicilié rue Gilles-Guesde, 409, n'était pas étranger à ces prélèvements frauduleux. Il a été mis en état d'arrestation à ses ordres par [illegible] Vanrescheine.

UNE CHUTE DANS L'ESCALIER

Une femme de ménage, Mme Philippe, née Emilienne Descamps, 61 ans, demeurant rue Loucheur, 49 (Trois-Fleurs), était occupée hier après-midi, vers 15 h. 30, au nettoyage d'un immeuble situé 24, rue de Lille. En se rendant au premier étage, elle perdit pied dans l'escalier et fit une chute de quelques mètres. Elle fut aussitôt relevée comme elle se plaignait d'une douleur dans la jambe droite. Elle fut transportée à l'hôpital La Fraternité.

Ce n'est qu'après un examen radiographique qu'il sera permis de se prononcer sur la nature de la blessure. Son état n'est pas grave.

UNE FEMME DE CROIX MORTELLEMENT BLESSÉE PAR UNE AUTO

Hier soir, vers 19 h., Mme Jeanne Marissal, née Mullez, 208, rue Colbert, à **Croix**, descendait du tramway Monzy à l'arrêt de la Laiterie et s'apprêtait à traverser la chaussée lorsqu'elle fut happée par une voiture automobile. Projetée sur la chaussée, la victime fut aussitôt relevée par les témoins et les auteurs de cet accident. M. le Docteur Batrille, qui avait été mandé, fit un premier pansement et demanda l'admission d'urgence de la blessée à l'Hôpital La Fraternité, où elle fut hâtivement transportée. Lorsqu'elle arriva dans cet établissement, Mme Marissal fut examinée par le Docteur Descarpentries qui décida l'amputation sur-le-champ d'une jambe. L'opération réussit de façon satisfaisante, mais malheureusement quelques heures plus tard Mme Marissal décédait des suites de ses blessures. Une enquête est ouverte.

LA DOUANE SAISIT 130 KILOS DE SAVON

L'autre soir, le lieutenant de douanes Brissaud, accompagné du brigadier Bourgnon de la brigade de Roubaix-Gauche, chef de service de surveillance dans le quartier du Centre, aperçurent, rue de la Gare, un homme traînant une baladeuse assez lourdement chargée. Ils l'interpellèrent et celui-ci déclara qu'il transportait des colis en provenance de la Grande Vitesse. Un examen approfondi du contenu permit d'établir que les caisses renfermaient du savon dont le poids se montait à 130 kilos.

Invité à s'expliquer plus clairement, l'homme, un certain Florimond Dutnoit, 38 ans, demeurant rue du Tonkin, à Croix, refusa de faire connaître la provenance et la destination de la marchandise qui a été saisie ainsi que le véhicule. Il sera poursuivi pour transport de marchandises sans autorisation de douanement.

Mort de M. Paul LITTAYE Chevalier de la Légion d'Honneur

Nous apprenons que M. Paul Littaye, représentant des Maisons Alfred Motte Frères et J. Porisse, les Fils d'Alfred Motte et Wallaert Frères, est décédé à Alençon, à l'âge de 72 ans. Le défunt, qui était venu se fixer à Roubaix, en 1891, était le fils de M. Ed. Littaye, ancien gouverneur général de la Nouvelle-Calédonie et ancien commissaire de la marine, à Dunkerque.

Parti comme volontaire le 2 août 1914, en qualité d'officier de réserve, il fut envoyé dans la région de Maubeuge et spécialement chargé du commandement du camp retranché de Peignies, où il fut fait prisonnier. La croix de chevalier de la Légion d'honneur lui fut accordée en 1924, il était alors capitaine de réserve.

M. Littaye avait quitté notre ville lors des événements de mai 1940 et il s'était fixé en Normandie avec sa famille. Il était le beau-père de M. Baudson, ancien huissier, à Roubaix, actuellement juge de paix dans la Sarthe, et de M. le docteur Cauvin, d'Alençon.

CAISSE D'EPARGNE

La Caisse d'Epargne de Roubaix informe ses déposants qu'à dater du 16 juin, pour toutes les opérations, les heures de guichets sont les suivantes :

Le lundi, de 9 à 11 h. Lundi après-midi, caisse fermée.

Tous les autres jours de la semaine, de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h.

SOCIETES SPORTIVES

LES DERNIERS DE LA COUPE JONVILLE A L'UNION SPORTIVE ROUBAIX

Nos lecteurs se rappellent encore le gros succès remporté par la Coupe Jacques Jonville, organisée par l'Union Sportive Roubaisienne à la mémoire d'un de ses membres, mort au champ d'honneur, et au profit de sa veuve et des prisonniers du club, et gagnée de haute lutte par l'Union Sportive Tourquennoise.

Le point final de cette belle manifestation sera donné mardi 17 juin au siège de l'U.S.R., Café « Au ? », 302, rue de Lannoy, par une réunion à laquelle sont convirées toutes les familles des prisonniers et au cours de laquelle seront distribués les bénéfices de la Coupe Jonville ; réunion au siège, à 18 h. 30.

Nous espérons que les membres de l'U.S.R. assisteront nombreux à cette réunion au cours de laquelle une pensée sera adressée à leurs camarades qui, moins heureux qu'eux ne sont pas encore revenus de la guerre.

ETAT CIVIL

Naissances : Anne-Marie Declercq, rue de l'Epeule, 201 ; Claude Sanconom, rue Edouard Anseele, 96 ; Claudine Castel, rue de Constantine, 176.

Publications : Raymond Verbeken, tisserand, rue Chevreuil, 89, à Croix et Emilienne Sonneville, tisserande, rue des Sept Ponts, 63.

Décès : Emilie Vandoorne, épouse Sintobin, 67 ans, rue des Anges, 67, cour Frère, 6 ; Edouard Verdoncq, 63 ans, rue de la Mackellerie, 207. Maisons Anonymes, 15 : Aurore Capoen, 40 ans, rue de la Lys, 31 ; Louis Djeraf, 31 ans, de Croix, rue de Metz, 45 ; Charles Cautler, 6 2ans, rue Edouard Anseel, 114 ; Nelly Bavencoff, 28 ans, rue de Tourcoing, 90.

WATTRELOS

COUPONS D'ACHAT POUR CHAUSSURES

Il est porté à la connaissance de la population qu'un certain nombre de coupons d'achat pour chaussures dites « Nationales » a été mis à la disposition de la commune. Ces chaussures sont à semelles de cuir ou caoutchouc et conviennent particulièrement aux personnes de condition modeste désirant un article solide et d'un prix modéré. Elles comportent divers modèles pour hommes, garçonnets et enfants et sont en vente dans les magasins ci-après :

Dolcis, rue Pierre Catteau, 36 ; Devos-Dignies, rue Carnot, 247 ; Decrenne, rue J. Jaurès, 91 ; Durieux, rue Carnot, 59 ; Hespel, rue Saint-Joseph, 52 ; Lefebvre, rue du Sapin Vert, 4 ; Les Coopérateurs, 314, rue Carnot ; Paris, rue Carnot, 211 ; Reyns, Grand'Place, 16 ; Soubrie, rue Henri Briffaut, 163.

Les fiches de demande peuvent être déposées de ce jour, au Bureau du Ravitaillement (annexe de la Mairie).

Distribution de pommes de terre nouvelles

Le service du ravitaillement informe la population que les commerçants accrédités par le Comité de gestion de la pomme de terre, seront des mardi prochain approvisionnés en pommes de terre nouvelles en quantités suffisantes pour assurer une distribution de 500 gr. par rationnaire.

Cette distribution se fera contre la remise du ticket F légumes secs au prix de 3 fr. 25 les 500 gr.

COMITE D'AIDE AUX PRISONNIERS

Le Comité est heureux de signaler qu'il a reçu les dons suivants : Sporting-Club Wattrelosien, produit des journées sportives de la Pentecote 4e versement : 1.320 fr. ; M. Dillies, cafetier au Nouveau Château d'Or, Combat de coqs, 11e versement : 1.5270 fr. ; M. Guévart, Au Nouveau Monde, combat de coqs : 200 fr. ; M. Olivier Selosse, cafetier à la Perche, jeu de 421 : 2.750 fr. ; M. Vandenberghe-Codron, cafetier, rue J.-Guesde, 446, 5e versement : 100 fr.

A tous ces généreux donateurs, le Comité adresse ses félicitations et ses plus chaleureux remerciements.

Dispensaire antituberculeux, rue des Prés. — Prochaines séances de consultations :

Mardi 17 juin, à 9 h. : Docteur Pointaigne ; jeudi 19 juin, à 13 h. 30 : Docteur Bauwin.

L'infirmière tiendra une permanence le jeudi 19 juin, de 9 à 12 h.

Attention aux chiens enragés. — Vendredi, vers 18 h. 15, la nommée Perrein Marcelle, 20 ans, demeurant à Wattrelos, rue du Sartel, 160, a été mordue au bras gauche par un chien, rue du Sartel.

Cet animal, dont on ne connaît pas le propriétaire, a été abattu par le garde auxiliaire Thiébaut, au moment où il s'apprêtait à mordre d'autres passants. Après avoir été examiné par le vétérinaire, M. Vanco, de Roubaix, ce chien a été conduit à l'équarrissage. La personne qui avait été mordue a été invitée à se rendre à l'Institut Pasteur, à Lille.

Enquête sur prisonniers de guerre. — Pour répondre à une demande de renseignements, la famille ayant des prisonniers appartenant aux catégories ci-après sont priées de les faire connaître à l'annexe de la mairie, Office Social, 2e guichet, avant le 17 juin au soir :

1° Agriculteurs chefs d'exploitations ; 2° ouvriers agricoles ; 3° artisans ruraux.

CROIX

Les Noces d'Or des Epoux Vandoorsselaere-De Blauwe

Les époux Vandoorselaere-De Blauwe célébreront le 50e anniversaire de leur mariage ce lundi 16 juin, ainsi que nous l'avons annoncé.

A 8 h. 30 ils seront reçus à l'ancienne mairie par l'administration municipale qui leur présentera les vœux de la population. A 9 h., une messe sera dite en l'église Saint-Martin à leur intention.

Hier samedi, M. Jean Desruelles, représentant du Secours national, s'est rendu au domicile des jubilaires pour leur remettre un souvenir de cette journée, au nom de l'organisme qu'il représente.

Médaillés du Travail. — Les sociétaires disponibles sont invités à assister aux funérailles de M. Constant Hellemans, médaillé du travail de l'ancienne firme Holden, ancien combattant, lundi 16 juin, à 8 h. 30.

Réunion 25, rue Lamartine, à 8 h. 15.

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 1

Salle des consultations des nourrissons Rue de Valmy

19 juin. — Rues : Allumette, Belfort, Paul Bart, Faidherbe, Hoche ; Baudin, Claude Bernard, Briqueterie, Favreuil, Machellerie.

20 juin. — Rues : de Mulhouse, Presbytère, Raspail, St-Vincent, Valmy, Ogiers, 164 fin 179/fin ; Riez, Trois Villes, Glaciers.

SECTEUR N° 2

Salle du cours de coupe, rue Guizot

21 juin. — Rues : Arcole, Bapaume, Basse, Blanche, Boulevard, Carette, Chevreuil, Chicago, Colmar, Consolation, Constantine.

23 juin. — Rues : Courbet, Delecluse, Delory, Ferrer, A. France, J Guesde.

24 juin. — Rues : Guizot, Jardins, Kléber, Lafargue, Laiterie, Lamartine, Lavoisier, place Liberté, rue Limite.

25 juin. — Rues : Promenade, Saint Jacques, Saint Nicolas, Saint Piat, Saint Paul, Saint Pierre, Téléphone, Thiers, Thionville, Tonkin, Tripoli, Victoria, Oran, Tunis.

SECTEUR N° 3

Maisons des Œuvres, place de la République

26 juin. — Rues : Alger, Avenir, Bapaume, Boulevard, Champs, Chasse, Cottages, Drèchet, Fr. de Pressensé, Duquenieres, Espérance, Flandres, Gambetta, Jacquard.

27 juin. — Rues : J. Jaurès, Lorraine, Nord, 11 Novembre, Parc, Pasteur, de Roubaix, Cont. St Martin, Roger Salengro, Wilson.

SECTEUR N° 4

Maisons des Œuvres, place de la République

28 juin. — Rues : Bassner, Brasserie, Carnot, Creusot, Dubled, Egalité, Fonderie, Forges, Gare, du Gaz, Ghesquières, Grand'Place ; rues : Guillaume, Hennart, Maubeuge, Lille, Louise Michel, Ogiers (début).

30 juin. — Rues : Mirabeau, Négrier, Ouest, Pannerie, Perdue, Pilons, de la Plaine, place Republique ; rues de Tourcoing, Vauban, Voltaire, Zola.

SECTEUR N° 5

Maisons des Œuvres, place de la République

1er Juillet. — Avenue des Flandres, rues : Beaumont, Bertheloot, Acacias, Corneille, avenue Lacépède, Lenôtre ; rues : Verte, Plaquet, Racine, Roussel, Maisons Potte, chemin du Halage, rues : d'Hem (y compris Basse), Château, Dupleix, Holden, Victor Hugo, Strasbourg, avenue Vaillant, rue Metz, Cavé, Lorédan, chemin du Halot, Maisons Thomas, rue Marceau.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit :

Le coupon N° 15 représentera une quantité de 50 k. pour les cartes blanches et jaunes : 100 k. pour les cartes roses et vertes.

Le coupon N° 16 représentera 50 k., mais ne sera délivré qu'aux consommateurs **ne possédant pas de branchement de gaz.**

Toute déclaration reconnue fausse, entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à 39 fr. 50 les 100 kilos.

Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiches, car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

WASQUEHAL

LA CIRCULATION DES VÉHICULES SERA INTERROMPUE RUE DE TOURCOING A PARTIR DE LUNDI

Les travaux de réfection du pavage de la rue de Tourcoing commençant lundi 16 juin, le Maire de Wasquehal vient de prendre un arrêté indiquant que la circulation de tous véhicules sera interrompue du lundi 16 juin au samedi 5 juillet inclus, dans la partie de la rue de Tourcoing comprise entre la rue des Fleurs et la rue Testelin.

Pendant cette interruption, la circulation se fera par les rues de Favreuil, de la Mackellerie, Alexandre Dubois et de Roubaix.

Le commissaire de police de Wasquehal et les agents du service de la voirie ont été chargés de l'exécution du présent arrêté.

LE RAVITAILLEMENT

Les tickets de viande pour la période du 23 juin au 20 juillet comportent 4 tickets numérotés 1-6, 2-6, 3-6 et 4-6, qui pourront être utilisés pour l'achat de la viande de cheval. Les consommateurs ayant la faculté de disposer de deux de ces tickets en une seule fois et même la première semaine de validité de la carte. Pour l'achat de la viande de cheval, la valeur du ticket comptera pour son poids réel, le ticket de 60 grs étant valable pour 60 grs de viande avec os et 48 grs lorsqu'il s'agira de viande désossée.

Il reste entendu que les quatre tickets énumérés ci-dessus seront toujours valables pour l'achat des autres viandes, si le bénéficiaire ne peut trouver ou ne désire pas acheter de la viande chez un boucher chevalin.

LE FONCTIONNEMENT DES BUREAUX DE LA MAIRIE

Les bureaux de la Mairie sont fermés chaque lundi après-midi. Les autres jours ouvrables, les bureaux ne sont ouverts au public que de 9 h. à midi et de 14 à 16 h. M. Detailleur, maire, reçoit ses administrés chaque matin, de 9 à 11 h., et le Secrétariat Général n'est ouvert que le matin de 9 à 12 h. et fermé l'après-midi.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Paiement du coupon 5 (période du 1er au 15 juin), demain lundi, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les numéros 1 à 700 et de 14 à 17 h. de 701 à la fin.

Une ouvrière tombe dans un égout. — Occupée comme trieuse à la Filature du Nord, l'ouvrière Imelda Melchers, 49 ans, demeurant 2 Grand'Place, à Croix, a fait une chute dans un égout par suite du retournement de la plaque recouvrant cet orifice. Elle fut dégagée de sa fâcheuse position par une camarade d'atelier. La blessée qui porte des plaies contuses profondes à la jambe droite, a dû recevoir les soins urgents de M. le docteur Swynghedauw, qui lui a ordonné un repos d'une quinzaine de jours.

En soulevant un poteau de ciment. — Occupé au chantier Février Frères, rue de Lille, l'ouvrier Charles Gallois, 21 ans, habitant 26 rue de Flers, à Wasquehal, s'est fait un effort en soulevant un poteau en ciment et porte une déchirure musculaire dans la région sacrée. M. le docteur Darras lui a ordonné un repos d'une quinzaine de jours.

Service de la Voirie. — Mardi 17 juin, de 14 h. 30 à 15 h. 30, réunion de la commission municipale de Voirie à la Mairie, pour examen des diverses demandes et pour fournir aux intéressés tous renseignements sur le règlement municipal de Voirie, l'Hygiène, la Salubrité, etc...

Recensement des cultivateurs prisonniers. — La Direction des services agricoles de Lille réclamant un état nominatif des prisonniers de guerre exerçant les professions d'agriculteurs chefs d'exploitations, ouvriers agricoles, artisans ruraux, les familles intéressées sont invitées à se présenter à la Mairie, 5e guichet, pour fournir les renseignements utiles, et ce avant le mercredi 18 juin, délai de rigueur.

HEM

Allocations militaires

Le paiement des allocations militaires pour la première quinzaine de juin 1941 aura lieu les 17 et 18 juin, au bureau de Poste d'Hem, dans l'ordre suivant :

Mardi 17 juin : De 8 h. à 9 h., n° 1 à 100 ; de 9 à 10 h., 101 à 200 ; de 10 à 11 h., 201 à 300 ; de 14 à 15 h., 301 à 400 ; de 15 à 16 h., 401 à 550.

Mercredi 18 juin : De 8 h. à 9 h., n° 551 à 650 ; de 9 à 10 h., 651 à la fin.

Les bénéficiaires sont priés de se présenter personnellement aux heures indiquées munis du certificat de paiement.

Dictinctions honorifiques. — La Mairie vient d'être avisée que, par arrêté en date du 20 mai 1941, M. le Secrétaire d'Etat au Travail a décerné la médaille d'honneur du travail aux personnes ci-après :

Rappel de médaille de vermeil : M. Marcy Louis, comptable aux établissements Desurmont fils.

Médaille d'argent : MM. Menier Anselme, employé à la Société anonyme de coopération l'Union de Roubaix-Wattrelos ; Devos J.-B. de la Société anonyme des établissements Lecomte et Desprets ; Delerue Victor, ouvrier rotativiste au « Journal de Roubaix » ; Courbe Georges, employé aux établissements Peuceliés et Cie à Roubaix.

HALLUIN

A la Perception. — Ce lundi 16 juin, au bureau rue du Midi, se terminera le paiement des allocations militaires aux ayants-droit :

De 14 à 15 h. pour les numéros 876 à 1.050 ; de 15 à 16 h. pour les numéros 1.051 à la fin.

RONCQ

Une perquisition permet de découvrir un stock important de marchandises prohibées

Ces jours derniers, le maréchal des logis-chef de gendarmerie Gilliers et le gendarme Kerfyser étaient en tournée de surveillance sur le territoire de la commune de Roncq. Ils se trouvaient dans la rue de Tourcoing, lorsqu'ils virent arriver une automobile, tous phares éteints. Le véhicule stoppa devant le garage de la boucherie-charcuterie Cosyn, 128, rue de Tourcoing et y pénétra après une rapide manœuvre. Comme la nuit était tombée depuis longtemps, les gendarmes décidèrent d'exercer une surveillance étroite aux environs de la maison suspecte, mais plus rien d'anormal ne fut constaté.

Le lendemain, à la pointe du jour, ils retournèrent à l'adresse sus-indiquée et intimèrent l'ordre d'ouvrir. Comme personne ne répondit à leur injonction, ils se présentèrent, à nouveau, vers 9 h. du matin, en pure perte comme la première fois. Devant l'insuccès de leur intervention, ils décidèrent de faire appel à M. le commissaire de police de Roncq et, à 10 h., magistrat et gendarmes se trouvaient dans l'immeuble qu'ils visitèrent de fond en comble.

Cette perquisition fut très fructueuse. En effet, dans le magasin, cent œufs et six kilos de savon blanc furent découverts ; la cuisine avait servi de dépôt pour un stock de laine et du savon ; le garage, qui avait été transformé en abattoir, abritait 50 kilos de viande de veau ainsi que la peau d'un animal vraisemblablement tué au cours de la nuit, 70 kilos de beurre et 820 œufs ; poursuivant leurs investigations, les visiteurs mirent à jour, dans la cave, 10 kilos de beurre, 18 kilos de savon blanc, une caisse de savon en poudre pesant 8 k. 500 et 47 kilos de savon noir ; et, dans le grenier, vivaient en paix, 13 magnifiques pigeons. Le tout a été saisi pour être mis à la disposition du ravitaillement général du département du Nord.

Mme Cosyn, née Marthe Delbecque, 33 ans, bouchère-charcutière, ainsi que sa sœur Julie Delbecque, 28 ans, feront l'objet de poursuites pour défaut d'éclairage à automobile, défaut d'autorisation de circuler avec auto, circulation tardive, non obscuration des lumières la nuit, transport de viande sans autorisation, abatage clandestin, transport de beurre et œufs sans autorisation, hausse illicite, extension de commerce, défaut de patente, défaut d'inscription au registre de commerce et détention illicite de pigeons voyageurs.

LES FEUILLES DE RAVITAILLEMENT

Le service du rationnement rappelle qu'en cas de modification, les habitants sont tenus de faire connaître sans délai à la Mairie toute modification intervenant dans la composition de la famille.

Toute personne quittant la commune doit, avant son départ, rapporter les feuilles de tickets à jour, ainsi que la carte d'alimentation dont elle est détentrice.

Pour les personnes décédées, les tickets d'alimentation du défunt doivent être remis le jour même de la déclaration du décès à l'état-civil.

Il y a lieu aussi de prendre grand soin de ces feuilles de ravitaillement.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement de la première quinzaine de juin aura lieu au bureau de poste, le mardi 17 juin :

De 8 h. à 12 h. pour les numéros 1 à 350 ; de 14 h. à 18 h. pour les numéros au-dessus de 350.

Perception des taxes à la production et sur les transactions. — Ces taxes diverses seront perçues au débit de tabac Suin, place de Roncq, mercredi 18 juin, de 9 h. à 11 h.

LINSELLES

Paiement des allocations militaires — Le paiement des allocations militaires se fera le lundi 16 juin, au bureau de poste, de 8 à 10 h.

MOUVAUX

Avis aux familles des prisonniers

Le Comité d'Entr'Aide aux familles des prisonniers est heureux de pouvoir offrir aux familles des prisonniers son quatrième colis de l'année.

Ce colis très intéressant est composé de ce qui suit : 1 livre de chocolat ; 1 livre de biscuits ; 1 paquet de Kub, 1 paquet de cigarettes.

La distribution aura lieu comme suit dans la salle du rez-de-chaussée :

Mercredi 18 juin. — De 9 à 12 h., de 1 à 150 ; de 2 h. à 5 h., de 151 à 300.

Jeudi 19 juin. — De 9 h. à 12 h., de 301 à 450 ; de 2 h. à 5 h., de 451 à la fin et les retardataires.

Se munir de la dernière carte du prisonnier et de la petite carte du Comité d'Entr'Aide.

Allocations militaires

Le paiement de la première quinzaine du mois de juin aura lieu le mercredi 18 juin, à la mairie, salle du rez-de-chaussée : de 9 h. 30 à 11 h. 30, de 1 à 500 ; de 14 h. à 16 h. 30, de 501 à la fin.

Se munir de monnaie pour faire l'appoint.

Tournée du contrôleur. — Le contrôleur des contributions directes sera de **passage à la mairie**, le mardi 17 juin, de 2 à 4 h., bureau du maire, pour y recevoir les réclamations des contribuables.

Paiement des secours mensuels. — Le paiement des secours mensuels aura lieu le lundi 16 juin, de 9 h. à 11 h., à la recette municipale, pour l'assistance aux femmes en couches, allaitement maternel, pour l'assistance aux vieillards même jour et lieu à 14 h.

Se munir de la carte de paiement.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Allocations familiales.— L'inscription des travailleurs indépendants à une Caisse de Compensation pour allocations familiales est devenu obligatoire. Le bénéfice des allocations familiales est étendu aux personnes qui exercent une profession industrielle, commerciale ou libérale, sans être engagées dans les liens d'un contrat de louage ou de services. Dans le cas où un assujetti n'y aura pas adhéré, M. le Préfet l'inscrira d'office et dans ce cas, la cotisation sera majorée de 10 %.

Sont compris comme travailleurs indépendants (les Artisans, Industriels, Commerçants et toutes autres personnes vivant de leur travail sans employer de salarié). Tous les assujettis sont invités à se faire inscrire à la mairie avant le 20 juin 1941, dernier délai.

Tournée du Percepteur. — Le Percepteur d'Halluin se trouvera à la mairie lundi 16 juin, de 9 heures à 11 h. 30 pour recevoir des contributions et payer divers mandats.

Etat Civil. — Décès.— Pierre Feffaux, 83 ans, rue de Tourcoing, 122.

MARCQ-EN-BARŒUL

Distribution de soupes familiales

La Section du Secours National et la Municipalité de Marcq-en-Barœul, viennent de mettre au point un service de soupes familiales.

A partir de Mardi 17 Juin, ces soupes seront distribuées aux habitants de Marcq-en-Barœul. Les personnes qui se sont faites inscrire pour les soupes, sont invitées à retirer les cartes d'inscription dans leur secteur respectif, pendant toute la journée du Lundi 16 Juin.

La soupe ne sera pas servie aux personnes non titulaires de la carte.

Pour chaque secteur, des centres de distribution ont été fixés comme suit :

Secteur I. — Ecole Jules-Ferry, rue de Lille, Garderie Montplaisir, rue de Menin.

Secteur II. — Ecole Pasteur, rue des Ecoles, Salle Doumer, place Doumer.

Secteur III. — Ecole Louise de Bettignies, rue de l'Ermitage, Cotonnière de Fives, rue des Verts-Prés.

Secteur IV. — Ecole V.-Hugo, rue du Dépôt.

Selon la catégorie, il sera donné une carte de couleur différente, qu'il y aura lieu de faire pointer à chaque distribution. Celle-ci aura lieu tous les jours, à 11 h. 30, sauf le dimanche.

Les régisseurs des différents secteurs indiqueront le centre de rattachement, lequel sera du reste noté sur chaque carte.

Pour les inscriptions payantes, le paiement se fera chaque semaine et d'avance. Exceptionnellement, pour la première semaine, le paiement se fera le Samedi 21 Juin.

Retour en zone interdite. — Le Maire informe les personnes désireuses de faire revenir leur famille en zone interdite et qui n'ont pas encore établi de demande, qu'elles doivent s'adresser à la mairie, guichet 7, avant le 23 juin 1941 ; après cette date, aucune demande ne sera plus acceptée.

Il est rappelé que les demandes ne peuvent être faites que par les chefs ou soutiens de famille résidant à Marcq-en-Barœul et qui n'ont pas été réfugiés.

Etat civil. — Naissances : Louis Carlier, rue du Lazaro, 107 ; Yves Derveaux, boulevard Clemenceau, 293 ; Alain Singier, rue Nationale, 93.

Publications : Albert Wouters, papetier, rue du Plouich, 38 et Georgette Brachet, infirmière à Limoges ; Louis Poutrain, tourneur, rue Pasteur, 248 et Reine Grave, fileuse, à Marquette ; Gaston Tournaux, négociant en charbons, rue Nationale, 3 et Christiane Balin, vendeuse à Lille ; Maurice Fleurant, houilleur, à Rouvroy et Rina de Rosso, bonne à Marcq ; Albert Gilquin, doubleur, rue Traversière, 29 et Emilienne Wattiaux, fileuse à Marquette ; Jean Callewaert, rattacheur à Bondues et Françoise Van Peteghem, coupeuse, rue du Lazaro, 63.

Décès : Alphonse Demaret, 2 ans, rue du Plouich, 52 ; Félix Leenknegt mécanicien, 28 ans, pavé stratégique, 3.

LILLE

Tribunal correctionnel

La condamnation exemplaire d'un voleur

Au cours de l'année dernière, et en 1941 de nombreuses pièces de tissus de coton étaient derobées à la Blanchisserie de **Don**. Ces pièces avaient été soustraites à la gare de la Porte des Postes à **Lille** par le sieur Jean-Baptiste Moreels, âgé de 29 ans, lequel est en fuite.

Le tribunal l'a condamné par défaut à 2 ans d'emprisonnement.

Des co-prévenus, inculpés de recel ont comparu dans cette affaire et ont été condamnés à des peines diverses : R. P..., rue d'Aboukir à Lille et M. D. à 6 mois d'emprisonnement.

LES TRAFICANTS

Un certain nombre de commerçants ont comparu pour s'être livrés au « commerce noir ».

Paul Delmotte, marchand de légumes à **Tourcoing**, Henri Montaigne, cafetier, rue de la Bourgogne à **Tourcoing**, ont été condamnés à 6 mois d'emprisonnement avec sursis.

Dans la même affaire, Eugène Deindievel, tisserand à **Mouscron**, a encouru 6 mois avec sursis. Enfin Jules Stélandre, fileur à Mouscron, qui a tenté d'exporter des tissus est condamné à 6 mois d'emprisonnement.

Tous ces condamnés paieront en outre une amende solidaire de 84.000 francs.

VOLEURS DE BICYCLETTES

Pour vol d'une bicyclette à **Hem** le 12 juin, 6 mois d'emprisonnement à Emile Facheaux, rue Hilarion Fremeaux à **Roubaix**.

BIEN D'AUTRUI

Trois mois à Arthur Leclercq, ouvrier agricole, sans domicile fixe, qui a dérobé du zinc à la briqueterie du Nord.

Dix-huit balles de ficelle ont été enlevées à la Compagnie Internationale des Machines Agricoles à **Croix** par deux ouvriers de cette firme : Robert Vasseur, manœuvre, à **Roubaix**, rue Watt, Henri Degryse rue Louis-Constant à **Flers** et Louis Deletiaux, manœuvre à **Croix**. Six d'emprisonnement avec sursis à chacun et 25 francs d'amende.

VERS LA FRONTIÈRE

Houilleur à **Templeuve** (Belgique) François Hochepied, en compagnie d'Albert Leclercq, tisserand, a tenté d'exporter le 1er juin 1941 par Baisieux, 70 kgs de seigle et 40 kgs de pommes de terre.

Ils ont été condamnés à 3 mois d'emprisonnement et à 500 francs d'amende.

FRANCE-BELGIQUE

C'est encore une affaire d'exportation de denrées qui a nécessité le renvoi devant le Tribunal Correctionnel de trois Anversois et d'un Bruxellois : Kurt Sommerfeld, 47 ans de Bruxelles ; Juda Appel, marchand ; Joseph Prizaut, commerçant ; Abraham Schlatlender, cordonnier, tous trois d'Anvers, qui avaient tenté d'introduire dans leur pays du beurre, des spiritueux et 649 œufs. Le tribunal leur a infligé 3 mois d'emprisonnement et une amende de 1930 francs.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Des œufs pour les enfants, les malades et les vieillards

On communique les dispositions suivantes qui ont été prises pour les futures distributions d'œufs :

Jusqu'à nouvel ordre, recevront chaque semaine un œuf, au prix de 1 fr. 75, les consommateurs ci-dessous :

1° Les enfants de moins de 14 ans ; 2° les vieillards de plus de 70 ans ; 3° les malades hospitalisés ; 4° les tuberculeux en possession d'une carte délivrée par un établissement reconnu ; 5° les malades qui suivent un régime spécial dans lequel entre la consommation des œufs. Le médecin traitant devra fournir un certificat le stipulant expressément. Il devra indiquer en toutes lettres la date de validité du document.

Les chefs de famille qui ont des enfants âgés de moins de 14 ans, dont les noms vont de A à M, sont invités à se présenter au « Bassin de Natation », place de l'Ours, le lundi 16 juin, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h. Ceux dont les noms vont de N à U, le mardi 17, dans l'après-midi ; et de V à Z, le mercredi 18, de 9 à 12 heures.

Les proches des vieillards de plus de 70 ans, dont les noms vont de A à M sont invités à se présenter au même endroit le jeudi 19, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. ; de N à Z, le vendredi 20, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Les tuberculeux, munis du document spécifié plus haut, doivent se présenter same.i 21, de 9 à 12 heures.

Les malades repris au 5° sont invités à se présenter le lundi 23 juin, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h. Les proches des malades hospitalisés, le mardi 24, de 14 à 18 heures.

Une carte devant être établie pour chaque bénéficiaire, les personnes intéressées devront produire leurs cartes de ravitaillement et d'identité.

Chez les Anciens Combattants de 1914-1918. — La section locale des Anciens Combattants F. N. C. nous prie de signaler ce qui suit :

« La Croix-Rouge de Belgique a introduit auprès d es autorités supérieures allemandes une demande de libération anticipée en faveur : 1° des militaires de l'active en dessous du grade de lieutenant qui ont fait la guerre 1914-1918 ; 2° de tous ceux le tout provenant d'une saisie. les militaires de la réserve qui ont fait la guerre 1914-1918.

Dans ces limites, l'autorité allemande en Belgique a marqué son accord pour transmettre les propositions nominatives emanant de l'Office de secours aux prisonniers de guerre. En conséquence, la section locale des Anciens Combattants F. N. C. invite les intéressés à se faire inscrire d'urgence chez M. Jules Boulez, secrétaire, rue des Moulins, en fournissant les renseignements suivants : nom et prénoms, numéro du prisonnier, ainsi que l'indication du camp où il se trouve en captivité.

La viande doit être servie à tous les consommateurs

Les services communaux de ravitaillement (département de la réglementation) rappellent aux bouchers une ultime fois que l'inscription des consommateurs pour la viande n'est pas obligatoire. En conséquence tous les consommateurs se présentant dans les boucheries doivent être servis jusqu'à épuisement de la viande reçue. Il est strictement interdit de réserver un droit de priorité en faveur de l'un ou de l'autre client. Tous les consommateurs doivent être mis sur le même pied d'égalité. Si cet avertissement ne suffit pas et si des doléances sont encore enregistrées les services compétents se